



*

RAPPORT FINANCIER ANNUEL DE LA SOCIETE ENENSY TECHNOLOGIES S.A.

Etats financiers consolidés

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

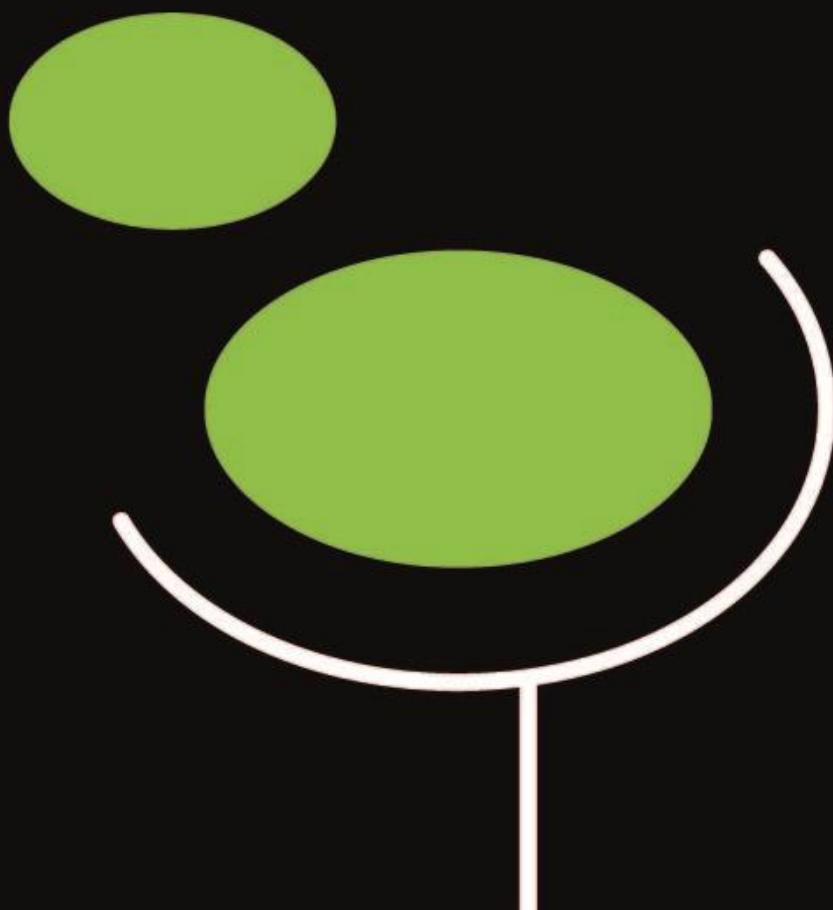


Table des matières

Rapport d'activité	3
1 État de la situation financière consolidée	5
2 État du résultat net consolidé	6
3 État des autres éléments du résultat global	7
4 Tableau des flux de trésorerie consolidés	8
5 État de variation des capitaux propres consolidés	9
6 Notes aux états financiers	10
6.1 Présentation générale de la société et de ses activités	10
6.2 Evénements marquants de l'année 2024	10
6.3 Perspectives	11
6.4 Base de préparation	11
6.4.1 Changements de méthodes et nouvelles normes ou amendements Normes, interprétations et amendements non adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2024 ou dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2024 :	11
6.4.2 12	12
6.5 Règles et méthodes comptables	12
6.5.1 Recours à des estimations et au jugement	12
6.5.2 Consolidation	12
6.5.3 Monnaie étrangère	13
6.5.3.1 Opérations en monnaie étrangère	13
6.5.3.2 Conversion des états financiers des filiales étrangères	13
6.5.4 Distinction courant non courant	14
6.5.5 Goodwill	14
6.5.6 Autres actifs incorporels	14
6.5.7 Actifs corporels	14
6.5.8 Contrats de location	14
6.5.9 Dépréciation d'immobilisations incorporelles et corporelles	15
6.5.10 Stocks et en-cours	15
6.5.11 Crédances clients	15
6.5.12 Autres créances	15
6.5.13 Autres actifs financiers	16
6.5.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie	16
6.5.15 Capitaux propres	16
6.5.16 Provisions	17
6.5.17 Avantages au personnel	17
6.5.17.1 Régimes à prestations définies	17
6.5.17.2 Régimes à cotisations définies	18
6.5.18 Passifs financiers	18
6.5.19 Avances remboursables	18
6.5.20 Dettes fournisseurs et autres créiteurs	18
6.5.21 Chiffre d'affaires	19

6.5.22	Autres produits	19
6.5.22.1	Subventions d'exploitation	19
6.5.22.2	Subventions liées à des actifs	19
6.5.23	Impôt sur le résultat	19
6.5.24	Résultat par action	20
6.5.25	Secteurs opérationnels	20
6.6	Gestion du risque financier	21
6.6.1	Risque de change	21
6.6.2	Risque de taux d'intérêt	21
6.6.3	Risque de liquidité	21
6.6.4	Risque de crédit	21
6.7	Goodwill	22
6.8	Autres actifs incorporels	22
6.9	Actifs corporels	23
6.10	Stocks	25
6.11	Créances d'exploitation	25
6.12	Créances clients	26
6.13	Autres actifs financiers courants et non courants	26
6.14	Provisions	26
6.15	Passifs financiers	27
6.15.1	Détail des passifs financiers	27
6.15.2	Variation des passifs financiers par nature	27
6.15.3	Échéances des passifs financiers	29
6.16	Dettes d'exploitation	29
6.17	Avantages au personnel	30
6.18	Juste valeur des instruments financiers	31
6.19	Charges opérationnelles	32
6.20	Effectif moyen	32
6.21	Produits et charges financiers	33
6.22	Impôt sur le résultat	33
6.22.1	Produit (charge) d'impôt de la période	33
6.22.2	Preuve d'impôt	34
6.22.3	Report en avant des déficits	34
6.22.4	Actifs et passifs d'impôt différé	34
6.23	Litiges et passifs éventuels	35
6.24	Parties liées	35
6.25	Rémunérations versées aux membres de la Direction	35
6.26	Honoraires des commissaires aux comptes	35
6.27	Engagements	36
6.28	Evènements postérieurs à la clôture	37

Rapport d'activité

ENENSYSTechnologies a réalisé un chiffre d'affaires 2024 de 15,05 M€ en augmentation de +24%.

La zone EMEA a contribué activement à la croissance avec un chiffre d'affaires de 9,4 M€ en hausse de +22,5%. La zone est représentative du positionnement du Groupe, avec des projets significatifs livrés aussi bien en diffusion terrestre, en particulier en Italie, qu'en solutions satellitaires ou en Critical Communications. La couverture géographique commerciale reste un atout majeur avec plus de 40 pays contributifs

En France, l'activité est restée solide et stable à 2,5 M€ bénéficiant notamment de la montée en puissance du contrat avec Bouygues Télécom et d'un projet innovant TNT UHD de France Télévisions en partenariat avec TDF et Eutelsat au premier semestre pendant les jeux olympiques

La zone Asie Pacifique a réalisé une bonne année en générant une croissance de +57%, avec notamment un projet d'envergure de référence au second semestre autour des solutions de publicité ciblée (AdsReach). Les ventes en Amérique du Nord restent atones pour le second exercice consécutif dans l'attente d'un démarrage réel du marché en diffusion terrestre ATSC 3.0.

Enfin, L'Amérique Latine connaît en revanche une très belle progression (+420%), fruit de la réorganisation interne commerciale avec notamment des contrats remportés en diffusion terrestre en DVB-T2 et en ATSC 3.0.

Forte progression de l'EBITDA à +2,1 M€

La marge brute ressort à 76,6% du chiffre d'affaires, un niveau proche des performances historiques. Ce niveau confirme le maintien d'une composante logiciels forte dans le mix d'activité tandis que les conditions d'achats de composants se sont normalisées.

Les charges externes à 3,7 M€, ont diminué de 8,2% témoignant d'un contrôle des dépenses tout au long de l'exercice. Les charges de personnels s'élèvent à 6,9 M€, en progression de +7,1% versus 2023 compte tenu de la progression des rémunérations variables liée à la croissance. L'effectif demeure stable. Les frais de recherche et de développement, intégralement comptabilisés en charges, s'élèvent à 4,2 M€ sur l'exercice, en diminution de -3,9% versus 2023.

Le Groupe dégage un EBITDA fortement positif de +2,1 M€, soit 13,8% du chiffre d'affaires, et cela pour la quatrième année consécutive.

Après comptabilisation des dotations aux amortissements et aux provisions pour 0,7 M€, le résultat opérationnel courant ressort à +1,4 M€ contre -0,2 M€ en 2023.

Le résultat opérationnel ressort positif à +1,4 M€.

Le résultat financier est positif à hauteur de +0,2 M€.

Après comptabilisation d'un impôt de 48 K€, le résultat net part du groupe est positif à hauteur de +1,5 M€, soit 10% du chiffre d'affaires.

Une structure financière solide

Les flux de trésorerie générés par l'activité sur l'exercice 2024 ressortent à +1,1 M€. Les investissements sont restés à un niveau modeste à 0,1 M€, permettant au Groupe de générer un free cash-flow de 1,0 M€ sur l'exercice.

La trésorerie disponible reste solide à 3,5 M€. L'endettement financier net continue de se réduire et ressort à 5,2 M€ au 31 décembre 2024. Hors dettes locatives (IFRS 16) de 2,9 M€, il se réduit à 2,3 M€. Les capitaux propres sont positifs à 1,9 M€.

La trésorerie disponible se stabilise à un niveau confortable de 3,5 M€ et le Groupe dispose ainsi d'une structure financière assainie pour poursuivre son développement.

Perspectives

ENENSYSTechnologies aborde l'exercice 2025 avec prudence constatant en ce début d'exercice un attentisme plus marqué dans un contexte économique et politique mondial incertain et ce malgré un volume de consultations et de marques d'intérêts toujours importants pour l'ensemble des offres du Groupe.

Le Groupe entend capitaliser sur son agilité pour se positionner sur les marchés les plus porteurs et renforcer sa diversification et réduire de facto son exposition à la conjoncture.

1 État de la situation financière consolidée

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Goodwill	6.7	100	100
Autres actifs incorporels	6.8	6	27
Actifs corporels	6.9	3 876	4 231
Autres actifs financiers non courants	6.13	1 174	1 171
Actifs non courants		5 155	5 529
Stocks et travaux en cours		2 792	3 435
Créances d'exploitation	6.11	5 294	4 308
Créances d'impôt exigible courantes		47	24
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	3 532	3 359
Actifs courants		11 665	11 126
Total des actifs		16 820	16 655
 (en milliers d'euros)			
Capital		1 943	1 943
Primes		0	6 629
Réserves		(1 557)	(7 543)
Résultat part du groupe		1 502	(354)
Total capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère		1 887	676
Capitaux propres	6.5.15	1 887	676
Avantages au personnel	6.17	246	194
Provisions non courantes	6.14	5	5
Dettes financières non courantes	6.15	9 011	9 514
Impôts différés passifs	6.22	0	0
Passifs non courants		9 262	9 713
Dettes d'exploitation	6.16	4 795	5 581
Passifs d'impôt exigible courants		0	(4)
Dettes financières courantes	6.15	876	689
Passifs courants		5 671	6 266
Total des passifs et des capitaux propres		16 820	16 655

2 État du résultat net consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	6.5.21	15 047	12 126
Autres produits	6.5.22	1 203	1 592
Achats consommés		(3 522)	(2 628)
Charges externes		(3 718)	(4 048)
Charges de personnel		(6 934)	(6 472)
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions		(651)	(733)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		1 425	(163)
Autres produits opérationnels		0	175
Autres charges opérationnelles	6.19	(45)	(159)
RESULTAT OPERATIONNEL		1 380	(147)
Coût de l'endettement financier		(122)	(86)
Produits financiers		86	43
Autres produits financiers		217	0
Autres charges financières		(11)	(114)
RESULTAT FINANCIER	6.21	169	(157)
Impôts	6.22	(48)	(49)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		1 502	(354)
Résultat part du groupe		1 502	(354)
Résultat par action - part du groupe (en euro)		0,40	(0,05)
Résultat dilué par action - part du groupe (en euro)		0,38	(0,05)

3 État des autres éléments du résultat global

(en milliers d'euros)		31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT NET		1 502	(354)
Réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des régimes à prestations définies		(25)	5
Autres éléments du résultat global non recyclables par résultat		(25)	5
Ecart de conversion		(100)	108
Autres éléments du résultat global recyclables par résultat		(100)	108
RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE		1 376	(241)

4 Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat net		1 502	(354)
Elimination des amortissements et provisions		687	675
Elimination de l'impôt sur les bénéfices		48	49
Elimination du résultat financier		36	43
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie		29	0
Impact conversion OCA (sans effet sur la trésorerie)		0	0
Variation du besoin en fonds de roulement		(1 098)	15
Impôt payé (+) / Produit d'impôt (-)		(66)	(2)
Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles		1 138	427
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		(142)	(154)
Variation des prêts et autres actifs financiers		(2)	(5)
Incidence des variations de périmètre		0	-
Intérêts reçus			0
Trésorerie nette liée aux (utilisée par les) activités d'investissement		(144)	(159)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Rachat d'actions propres	6.5.15	(123)	(54)
Emissions d'emprunts et avances reçues		4	0
Remboursements d'emprunts et d'avances		(685)	(424)
Intérêts payés		(37)	(43)
Variation des comptes courants d'actionnaires		0	0
Autres frais financiers payés		0	0
Trésorerie nette liée aux (utilisée par les) activités de financement		(841)	(521)
Incidence de la variation des taux de change		20	(13)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		173	(266)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		3 359	3 625
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		3 532	3 359

- La « trésorerie et équivalents de trésorerie » correspond aux liquidités en caisse (montants négligeables), les comptes à vue (3 532 K€ au 31/12/2024 contre 3 359 K€ au 31/12/2023).

5 État de variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Capital	Primes	Réserves de consolidation	Autres éléments du résultat global	Résultat consolidé	Total	Total des capitaux propres
Montant au 31 décembre 2022	1 942	6 629	(11 318)	482	3 236	971	971
Variation de capital	0	0				-	-
Actions propres			(54)			(54)	(54)
Affectation du résultat N-1			3 236		(3 236)	-	-
Résultat de l'exercice N					(354)	(354)	(354)
Ecarts de conversion				108		108	108
Ecarts actuariels sur engagements de retraite				5		5	5
Dividendes versés							
Montant au 31 décembre 2023	1 943	6 629	(8 136)	595	(354)	676	676
Variation de capital	0	(6 629)	6 629			0	0
Actions propres			(123)			(123)	(123)
Affectation du résultat N-1			(354)		354	0	0
Résultat de l'exercice N					1 502	1 502	1 502
Ecarts de conversion			(43)	(100)		(143)	(143)
Ecarts actuariels sur engagements de retraite				(25)		(25)	(25)
Dividendes versés							
Montant au 31 décembre 2024	1 943	0	(2 026)	469	1 502	1 887	1 887

6 Notes aux états financiers

6.1 Présentation générale de la société et de ses activités

ENENSYS Technologies S.A. (la « Société ») est une entreprise de droit français créée en 2004.

ENENSYS Technologies S.A. est la société mère du groupe ENENSYS Technologies qui conçoit et commercialise en B to B des solutions matérielles et logicielles au service des professionnels de la chaîne de diffusion des médias leur permettant de distribuer efficacement leurs contenus (Broadcasters, Opérateurs, Chaines TV, Radios, Telcos ...).

Focalisé sur l'innovation technologique, le groupe ENENSYS Technologies adresse ses clients internationaux au travers de ses solutions et équipements de spécialistes – ENENSYS et TestTree. Ces solutions et équipements adressent une grande variété de standards internationaux (DVB-T2, ATSC3.0, ISDB-T, LTE/4G, 5G...). ENENSYS est basée près de Rennes, au cœur du pôle de compétitivité Images & Réseaux. Le groupe compte près d'une centaine de collaborateurs et réalise plus de 80% de son chiffre d'affaires à l'export.

Les comptes consolidés de la Société comprennent les comptes d'ENENSYS Technologies S.A. et de ses filiales à 100% ENENSYS TeamCast, Inc et de son autre filiale à 100% Eexpway S.A.. L'ensemble est désigné comme «ENENSYS» ou le «Groupe».

6.2 Evénements marquants de l'année 2024

Les tensions sur les approvisionnements en composants électroniques présentes depuis mi 2021, sont globalement revenues à une situation normalisée.

Le Groupe sur l'année 2024 n'a pas utilisé d'éventuelles aides économiques déployés par le gouvernement (activité partielle, sollicitation de PGE ou autres emprunts).

➔ Situation juridique :

Pour rappel les plans de continuation des sociétés ENENSYS Technologie SA et EEXPWAY SA, homologués par le tribunal de commerce de RENNES prévoient un remboursement de 100% du passif définitivement admis, selon un échéancier progressif sur 10 ans (1% les années 1 et 2, 5% l'année 3, 8% l'année 4, 10% l'année 5 puis 15% pour les années 6 à 10). Les remboursements s'effectuant à date anniversaire, concernant ENENSYS Technologies SA les échéances 1,2 et 3 ont été honorées et pour EEXPWAY SA, les échéances 1 et 2.

Le Groupe n'a pas souscrit de nouveaux emprunts bancaires en 2024 et n'est pas concerné par la remontée des taux pour les emprunts existants.

6.3 Perspectives

Le Groupe dispose au 31 décembre 2024 d'une trésorerie disponible de 3,5 M€ qui va lui permettre de poursuivre ses opérations, contre 3,3 M€ au 31 décembre 2023.

6.4 Base de préparation

La monnaie de présentation du Groupe est l'euro, qui est également la monnaie fonctionnelle d'ENENSYSTechnologies S.A.

Sauf indication contraire, les informations financières sont présentées en milliers d'euros.

Déclaration de conformité

Les états financiers annuels consolidés (les « états financiers ») pour la période de douze mois prenant fin au 31 décembre 2024 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 3 avril 2025 et soumis à l'AG du 14 mai 2025.

Les comptes consolidés d'ENENSYSTechnologies SA ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2024 telles que publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union Européenne à la date de préparation des états financiers présentés. (<http://ec.europa.eu/internalmarket/accounting/iasfr.html>).

Par le terme IFRS, on désigne les IFRS, les IAS (International Accounting Standards), ainsi que les interprétations du Comité d'Interprétation (SIC et IFRIC).

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des comptes consolidés sont exposées ci-après, y compris les options qui peuvent être laissées par le référentiel IFRS.

Principe de préparation des états financiers

Les comptes consolidés ont été établis sur la base du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs qui ont été évalués à la juste valeur, conformément aux dispositions du référentiel IFRS.

Continuité d'exploitation

Les états financiers présentés ont été préparés dans une hypothèse de continuité d'exploitation confirmée par le Conseil d'Administration du 3 avril 2025.

6.4.1 Changements de méthodes et nouvelles normes ou amendements

Nouvelles normes, interprétations et amendements des normes IFRS appliqués à compter du 1er janvier 2024 :

- Amendements à IAS 1 « Classement des passifs en tant que passifs courants et non courants

» et « Dettes non courantes avec covenants ».

■ Amendements à IFRS 16 « Dettes de location dans une transaction de cession-bail ».

■ Amendements à IAS 7 et IFRS 7 « Accords de financement des fournisseurs ».

Les textes applicables de façon obligatoire à compter du 1er janvier 2024 n'ont pas d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

6.4.2 Normes, interprétations et amendements non adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2024 ou dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2024 :

■ Amendements à IAS 21 « Absence de convertibilité ».

■ IFRS 18 « Présentation et informations à fournir dans les états financiers ».

■ IFRS 19 « Filiales n'ayant pas d'obligation d'information du public : information à fournir ».

■ Amendements IFRS 9 et IFRS 7 « Modifications apportées au classement et à l'évaluation des instruments financiers ».

6.5 Règles et méthodes comptables

6.5.1 Recours à des estimations et au jugement

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction de la Société l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont fondées sur l'hypothèse de continuité d'exploitation et sont réexaminées régulièrement.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes concernent principalement les éléments suivants :

- les avantages au personnel (cf point 6.5.17),
- les provisions (cf point 6.5.16),
- les dépréciations des stocks (cf point 6.5.10),
- les goodwill (cf point 6.5.5),
- la reconnaissance de revenu (cf point 6.5.21).

6.5.2 Consolidation

Un investisseur contrôle une entité lorsqu'il est exposé à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ses rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

ENENSYSTechnologies S.A. contrôle l'ensemble des deux filiales consolidées. Au 31 décembre 2024, elle détient directement et indirectement 100 % du capital et des droits de vote de ses filiales.

Les comptes des filiales dont le groupe détient directement ou indirectement le contrôle sont consolidés par intégration globale. Ainsi, l'intégralité des actifs et des passifs et des composantes

du compte de résultat, après élimination des transactions et des résultats internes au groupe, sont pris en compte.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la filiale EXPWAY CORPORATION est sortie du périmètre de consolidation par voie de dissolution. Cette opération s'inscrit dans une volonté de simplifier le Groupe en précisant que EXPWAY CORPORATION était une société dormante depuis quelques années.

6.5.3 Monnaie étrangère

6.5.3.1 Opérations en monnaie étrangère

Les actifs et passifs des filiales à l'étranger dont les monnaies fonctionnelles sont différentes de l'euro sont convertis en euros en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges sont convertis en utilisant le cours de change en vigueur à la date d'opération ou, par simplification, le taux moyen de la période de présentation de l'information financière, s'il n'y a pas d'écart significatif avec le taux du jour de l'opération.

Les différences de change sont comptabilisées dans l'état du résultat financier.

6.5.3.2 Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les actifs et passifs des filiales à l'étranger dont les monnaies fonctionnelles sont différentes de l'euro sont convertis en euros en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges sont convertis en utilisant le cours de change en vigueur à la date d'opération ou, par simplification, le taux moyen de la période de présentation de l'information financière.

Les différences de conversion sont comptabilisées directement en autres éléments du résultat global. Lors de la cession de tout ou partie d'une activité à l'étranger, les différences de conversion comptabilisées en réserves de conversion correspondantes sont recyclées en résultat.

La monnaie fonctionnelle de ENENSYSTeamCast, Inc et EXPWAY CORPORATION est le dollar américain. EXPWAY CORPORATION est cependant sorti du périmètre de consolidation au cours de l'exercice 2024.

Les cours de conversion utilisés sont présentés dans le tableau suivant :

Cours de conversion de la devise locale en euro	USD
Cours de clôture	0,9626
Cours moyen sur la période	0,9241
Cours à l'ouverture	0,9050

6.5.4 Distinction courant non courant

Conformément aux dispositions du référentiel IFRS, les actifs et passifs sont classés en courant ou non courant selon que leur échéance est à plus ou moins d'un an, hors cas particulier visé par le référentiel.

6.5.5 Goodwill

Le Groupe applique la méthode de l'acquisition pour comptabiliser les regroupements d'entreprises. Le prix d'acquisition aussi appelé « contrepartie transférée » pour l'acquisition d'une filiale est le prix payé pour acquérir ses actifs et passifs.

Le goodwill résultant d'un regroupement d'entreprises est la différence entre : la juste valeur du prix de la contrepartie transférée augmentée du montant des participations ne conférant pas le contrôle et augmentée le cas échéant de la JV de la quote-part antérieurement détenue ; et la juste valeur des actifs et passifs correspondant.

Le goodwill est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur et fait l'objet d'un test de dépréciation annuel. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en résultat opérationnel.

6.5.6 Autres actifs incorporels

Les actifs incorporels comprennent principalement des logiciels acquis par le Groupe.

Frais de recherche et développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées directement en charges.

La probabilité d'avantages économiques futurs n'étant pas démontrable au moment où les dépenses sont encourues, le Groupe ne capitalise aucun coût de développement seulement des charges.

6.5.7 Actifs corporels

Chaque fois qu'un indice interne ou externe de perte de valeur est constaté, les actifs corporels font l'objet d'un test de dépréciation.

6.5.8 Contrats de location

En pratique, au bilan, cette norme implique la reconnaissance

- d'un nouvel actif appelé Droit d'Usage qui représente le droit d'utiliser l'actif loué pendant la durée du contrat de location
- d'une dette locative représentant l'engagement de paiement des loyers

Et au compte de résultat consolidé, en contrepartie de l'annulation de la charge de loyer, les Impacts suivants sont constatés :

- Amortissement du droit d'usage
- Intérêts financiers sur la dette IFRS16

ENENSYSTechnologies S.A. est preneur dans le cadre d'un certain nombre de contrats de location (voir note 6.9 « Actifs corporels »).

6.5.9 Dépréciation d'immobilisations incorporelles et corporelles

Lorsque des indices internes ou externes de perte de valeur sont identifiés, les immobilisations incorporelles et corporelles amortissables font l'objet d'un test de dépréciation, conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

Les goodwill et les actifs immobilisés à durée de vie indéterminée, font quant à eux l'objet d'un test de dépréciation une fois par an.

6.5.10 Stocks et en-cours

Les stocks sont constitués essentiellement des éléments suivants :

- les fournitures et composants ;
- les produits semi-finis ;
- les produits finis.

Ils sont évalués suivant les catégories auxquelles ils se rattachent, au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Des dépréciations des stocks sont constituées au cas par cas en vue de tenir compte de la différence entre leur valeur probable de réalisation et celle du dernier prix de réapprovisionnement.

6.5.11 Créances clients

Les créances clients et autres débiteurs sont comptabilisés à leur juste valeur qui correspond à la valeur nominale des factures. Les créances clients sont ensuite évaluées au coût amorti. Une dépréciation des créances clients est enregistrée sur la base des pertes attendues.

Les créances sont comptabilisées en actifs courants.

6.5.12 Autres créances

Le Crédit d'Impôt Recherche - CIR - est accordé aux entités par les autorités fiscales françaises afin de les inciter à mener des recherches techniques et scientifiques. Les entités dont les dépenses de recherche répondent aux critères du CIR bénéficient d'un crédit d'impôt pouvant être utilisé pour le paiement de leur impôt sur le résultat au titre de l'année fiscale au cours de laquelle ces dépenses ont été encourues et des trois années suivantes. Dans le cas où, à la fin de la période de trois ans, le montant des impôts exigibles se révèle inférieur à la totalité du crédit d'impôt, un remboursement peut être demandé.

La société fait la demande de CIR pour les dépenses de recherche encourues au cours de chaque année fiscale ; la société a pris l'option de comptabiliser le crédit d'impôt recherche en autres produits. Pour l'exercice comptable clos au 31 décembre 2024, le crédit d'impôt recherche représente un produit de 1 139 milliers d'euros pour le Groupe, contre 1 184 milliers d'euros au 31 décembre 2023.

6.5.13 Autres actifs financiers

Les dépôts à terme le cas échéant dont l'horizon de placement est généralement à plus de trois mois sont classés en autres actifs financiers.

Initialement comptabilisés à leur coût d'acquisition à la date d'opération, les placements sont ensuite évalués au coût amorti.

6.5.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les comptes bancaires et les disponibilités en caisse. Ce poste n'inclut aucun équivalent de trésorerie.

6.5.15 Capitaux propres

Le capital social comprend les actions ordinaires classées en tant que capitaux propres.

Au 31 décembre 2017, le capital de la Société se composait de 400 640 actions entièrement libérées, d'une valeur nominale de 2,50 euros.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la valeur nominale a été divisée par dix et les augmentations de capital suivantes ont été effectuées :

Nature	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission
Augmentations de capital réservées aux salariés	21 574	5 394 €	64 408 €
Augmentation de capital liée à l'introduction en bourse	1 547 193	386 798 €	16 632 325 €
Augmentation de capital par imputation sur la prime d'émission	653 148	163 287 €	-

Au 31 décembre 2018, le capital de la société se compose ainsi de 6 228 315 actions, d'une valeur nominale de 0,25€, soit un capital social de 1 557 078,75 euros.

ENENSYSTechnologies SA a créé 279 741 actions nouvelles en janvier 2019 en rémunération d'une fraction du prix de EXPWAY. L'augmentation de capital par imputation sur la prime d'émission s'est élevée à 69 935,25 €.

Au 31 décembre 2019, le capital de la société se compose ainsi de 6 493 407 actions, d'une valeur nominale de 0,25€, soit un capital social de 1 623 351,75 euros.

Le Groupe n'a émis aucun instrument de paiement fondé sur des actions.

L'assemblée générale du 10 juin 2021 a décidé l'émission de 204 402 Bons de Souscription d'Actions (BSA) d'une valeur nominale de 0,01 euro, soit une prime d'émission de 2 K€ au 31 décembre 2021.

En application de décisions de l'assemblée générale du 22 novembre 2021, trois augmentations de capital ont eu lieu par émissions de 204 133 actions nouvelles, soit une augmentation de capital de 51 K€ assortie d'une prime d'émission de 664 K€.

Au 31 décembre 2021, le capital de la société se compose ainsi de 6 513 917 actions, d'une valeur nominale de 0,25€, soit un capital social de 1 628 479,25 euros.

Les BSA ont été émis dans le cadre de la conclusion d'un contrat client dont le chiffre d'affaires sera principalement reconnu à compter de 2022 et 2023. La valeur de ces BSA reconnue en diminution du chiffre d'affaires selon IFRS2 est estimée à 147 K€. Le montant qui correspond à la quote-part du chiffre d'affaires constatée en 2021 est non significatif.

En application de décisions de l'assemblée générale du 22 novembre 2021, trois augmentations de capital ont eu lieu par émissions de 204 133 actions nouvelles, soit une augmentation de capital de 51 K€ assortie d'une prime d'émission de 664 K€.

Le 31 mars 2022, le Conseil d'administration a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire par l'émission réservée aux Titulaires de 667 612 Obligations Convertibles en Actions (« OCA ») de 1 335 041 actions ordinaires souscrites par voie de conversion de la créance obligataire. Les actions ainsi émises ont été comptabilisées pour leur juste valeur en date de remise, conformément à IFRIC 19.

Le 31 mars 2022, le Conseil d'administration a constaté la levée des conditions suspensives à la réalisation de la réduction de capital par restitution à la Société en vue de leur annulation, de 77 583 actions ordinaires détenues par les Cédants Garants de la société EXPWAY (devenue EEXPWAY).

Pour rappel ces deux dernières opérations ont été décidées par l'assemblée générale extraordinaire du 22 novembre 2021, sous les conditions suspensives du prononcé d'une décision de justice irrévocabile arrêtant le Plan de Sauvegarde Modificatif de la Société.

Au titre du contrat de liquidité portant sur les actions de la société ENENSYSTechnologies (FR0013330792 – ALNN6 FP) confié à Louis Capital Markets UK LLP, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité ouvert dans les livres d'Oddo BHF SCA à la date du 31/12/2024 :

18 006 titres ;

30 339,42 Euros en espèce.

6.5.16 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique, réglementaire, contractuelle ou implicite) résultant d'un événement passé, dont il est probable que l'extinction nécessite une sortie de trésorerie et dont la valeur peut être estimée de façon fiable.

Le montant de la provision correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire pour éteindre l'obligation actuelle à la date de clôture.

Les provisions sont actualisées si l'effet de la valeur temps est significatif.

6.5.17 Avantages au personnel

Les régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi du Groupe sont composés de régimes à prestations définies et de régimes à cotisations définies.

6.5.17.1 Régimes à prestations définies

Le terme « régimes à prestations définies » désigne les régimes français de retraite tels que définis par la loi et la convention collective, dans le cadre desquels le Groupe s'engage à garantir un certain montant ou niveau de prestations défini par contrat. L'obligation découlant de ces régimes est financée et évaluée de façon actuarielle au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode consiste à mesurer l'obligation au moyen d'une projection du salaire en fin de

carrière et des droits acquis à la date d'évaluation, selon les termes de la convention collective, des accords d'entreprise et de la législation applicable.

Des hypothèses actuarielles permettent de déterminer les obligations au titre de ces prestations. Le montant des paiements futurs est déterminé en fonction d'hypothèses démographiques et financières telles que le taux de mortalité, la rotation du personnel, les augmentations de salaires et l'âge de la retraite, puis ramenés à leur valeur actualisée. Le taux d'actualisation utilisé correspond au rendement à la date de clôture des obligations notées AA et dont la date d'échéance est proche des paiements attendus au titre des obligations du Groupe.

Les réévaluations du passif au titre des prestations définies qui comprennent les gains et pertes actuariels sont comptabilisées immédiatement dans l'état des autres éléments du résultat global.

Le Groupe détermine les charges d'intérêt nettes liées au passif net au titre des prestations définies pour la période en appliquant au passif net au titre des prestations définies le taux d'actualisation utilisé au début de l'exercice pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies. Ce calcul prend en compte toute variation du passif net au titre des prestations définies résultant du paiement de cotisations et du règlement de prestations au cours de la période.

6.5.17.2 Régimes à cotisations définies

Les paiements effectués par le Groupe au titre des régimes à cotisations définies sont comptabilisés en charges de la période dans l'état du résultat net.

6.5.18 Passifs financiers

Les passifs financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nets des coûts de transaction directement attribuables, et sont ensuite évalués à leur coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le Groupe décomptabilise les passifs financiers lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration.

Les passifs financiers de location-financement sont enregistrés aux postes « Passifs financiers non courants » et « Passifs financiers courants » selon que leur échéance est supérieure à 12 mois ou non.

6.5.19 Avances remboursables

Le Groupe peut bénéficier d'avances remboursables à taux d'intérêt nuls ou faibles obtenues afin de financer certains de ses programmes de recherche & développement. Les avances octroyées sont remboursées en cas de succès du programme de développement. Si un programme échoue, le solde est requalifié en subvention et repris immédiatement en « autres produits » dans l'état du résultat net, dès lors que les conditions d'échec sont raisonnablement constatées par le Groupe. Ce type d'avance, s'il est financé par l'Etat (organismes publics et tout autre organisme public similaire local, national ou international) entre dans le champ des « forgivable loans » lorsqu'il devient non remboursable, dont les modalités de comptabilisation sont encadrées par IAS 20 « Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique ».

6.5.20 Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres crébiteurs sont initialement comptabilisés à la juste valeur de la somme à payer. Cette valeur correspond généralement à la valeur nominale, en raison de la durée relativement courte entre la comptabilisation de l'Instrument et son remboursement.

6.5.21 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est composé quasi exclusivement de la commercialisation de produits et de solutions destinés à acheminer et distribuer du contenu vidéo. Les équipements et logiciels développés prennent leur place tout au long de la chaîne de transmission, quel que soit le réseau de distribution final (TNT, Satellite, Câble, Mobile, IP, Streaming...).

Le chiffre d'affaires est reconnu lorsque le groupe transfère le contrôle des équipements. En présence de ventes de solutions, et logiciels selon, lorsque le produit est livré au client et peut être utilisé et commercialisé selon les spécificités du client (respect de l'obligation de performance selon IFRS 15.35 c), le rythme de reconnaissance du revenu est constaté à mesure de l'avancement du projet et de la réalisation de la performance pour le client, si le groupe a un droit exécutoire à un paiement au titre de la prestation effectuée. En présence de contrats de maintenance vendus, le chiffre d'affaires est reconnu prorata temporis sur la durée du contrat, au rythme où le client reçoit et consomme les avantages procurés par la prestation.

De manière encore limitée mais toujours en progression, le chiffre d'affaires comprend également des revenus issus de contrats de maintenance et de services. Les prestations de maintenance (Service Level Agreement) sont enregistrées en résultat prorata temporis sur la durée du contrat et donnent lieu à la comptabilisation de produits constatés d'avance car le client bénéficie au fur et à mesure des prestations de manière identique dans le temps et cette méthode reflète au mieux la performance réalisée sur ce type de prestation.

6.5.22 Autres produits

6.5.22.1 Subventions d'exploitation

Le Groupe perçoit différents types de subventions d'exploitation. Ces aides publiques sont prévues et gérées par exemple par des entités détenues par le gouvernement français, notamment la Banque Publique d'Investissement (« BpiFrance ») ou encore la Région Bretagne.

Les subventions reçues ne sont pas remboursables. Les subventions reçues incluent le Crédit d'Impôt Recherche (CIR).

Elles sont présentées en produits différés au sein des autres passifs courants et non courants dans l'état de la situation financière et comptabilisées en autres produits dans l'état de résultat net lorsque des frais liés aux programmes de recherche sont encourus.

6.5.22.2 Subventions liées à des actifs

Le Groupe n'a pas, à ce jour, bénéficié de subventions visant à financer l'acquisition d'actifs à long terme.

6.5.23 Impôt sur le résultat

La charge (le produit) d'impôt comprend la charge (le produit) d'impôt courant et la charge (le produit) d'impôt différé.

Des impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporelles entre la base fiscale et la base comptable des actifs et des passifs.

Des actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés au titre des différences temporelles déductibles et des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ceux-ci pourront être imputés.

6.5.24 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action se calcule en ajustant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation des effets de toutes les actions ordinaires, potentiellement dilutives (bons de souscription d'actions dont 204 402 émis, bons de souscription de créateurs d'entreprise, Obligations Convertibles en Actions). En l'absence d'instrument susceptible d'avoir des effets dilutifs, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action.

6.5.25 Secteurs opérationnels

Le Groupe communique l'information de son chiffre d'affaires par zones géographiques. En effet, depuis leurs créations, les sociétés du Groupe ont toujours été fortement exportatrices. Le Groupe opère aujourd'hui sur tous les continents, avec un taux à l'export de plus de 80% de son chiffre d'affaires au 31 décembre 2024. Le déploiement commercial du Groupe repose sur une force de vente directe et/ou indirecte en fonction des zones géographiques. Les moyens mis à disposition sont notamment des business développeurs salariés ou agents, en charge de grandes régions géographiques et généralement implantés sur zone, la participation aux salons professionnels. Le Groupe réalise des ventes directes ou indirectes, par le biais de son réseau de distributeurs et intégrateurs.

en millions d'euros*	2024	2023
EMEA	9,41	7,68
Asie-Pacifique	1,95	1,24
Amérique du Nord	0,55	0,57
France	2,52	2,52
Amérique Latine	0,62	0,12
	15,05	12,13

*Chiffres arrondis à l'unité supérieure

6.6 Gestion du risque financier

Le Groupe peut être exposé aux risques suivants liés à des instruments financiers : risque de change, risque de taux d'intérêt, risque de liquidité et risque de crédit.

Le Groupe met en œuvre des moyens simples et adaptés à sa taille pour limiter les effets potentiellement défavorables de ces risques sur sa situation financière.

6.6.1 Risque de change

À la date du présent document, l'exposition au risque de change du Groupe reste relativement limitée et les effets de change constatés dans le compte de résultat du Groupe non significatifs.

Le Groupe dispose de comptes bancaires en dollars US. Le Groupe n'a pas pris, à son stade de développement, de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de change. La couverture est naturelle car un volume similaire à l'achat et à la vente est effectué.

Au cours de l'exercice 2024, aucun instrument dérivé n'était en place au sein du Groupe.

Si son exposition en devise était amenée à évoluer, le Groupe considérerait une procédure de gestion de son risque de change.

6.6.2 Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2024, les passifs financiers (emprunts bancaires) du Groupe s'élevaient à 5,0 millions d'euros (au 31 décembre 2023 : 5,3 millions d'euros) et ne comprenaient aucun emprunt à taux variable. Par conséquent, l'exposition du Groupe aux variations des taux d'intérêt découlant de ses passifs n'est pas significative. Aucun dérivé de taux n'a été mis en place sur les exercices présentés.

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt découlant de ses actifs financiers est également limitée, puisque ces actifs sont essentiellement des comptes à terme à taux progressifs.

6.6.3 Risque de liquidité

Les passifs financiers du Groupe comprennent principalement des emprunts bancaires.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. Le Groupe dispose au 31/12/2024 de 3,5 millions d'euros de trésorerie, équivalents de trésorerie et autres actifs financiers. La dette financière par échéance est analysée en point 6.15.3.

6.6.4 Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière dans le cas où un client ou une contrepartie d'un actif financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. L'exposition du Groupe au risque de crédit est liée à ses créances clients, aux subventions à recevoir et aux autres actifs financiers.

La politique du Groupe consiste à gérer ce risque en effectuant des transactions avec des tiers présentant une bonne qualité de crédit.

6.7 Goodwill

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Augmentation	Diminution	Regroupements d'entreprises	Variation de juste valeur	Autres variations	Ecarts de conversion	31/12/2024
C2m S (Enensys)	100	-	-	-	-	-	-	100
Teamcast	-	-	-	-	-	-	-	-
Expway	6 222	-	-	-	-	-	-	6 222
Expway Corp	1 279	-	-	-	-	(1 279)	-	-
Valeurs brutes	7 600	-	-	-	-	(1 279)	-	6 321
C2m S (Enensys)	100	-	-	-	-	-	-	100
Teamcast	-	-	-	-	-	-	-	-
Expway	6 222	-	-	-	-	-	-	6 222
Expway Corp	1 279	-	-	-	-	(1 279)	-	-
Pertes de valeur	7 501	-	-	-	-	(1 279)	-	6 222
C2m S (Enensys)	100	-	-	-	-	-	-	100
Teamcast	-	-	-	-	-	-	-	-
Expway	-	-	-	-	-	-	-	-
Expway Corp	-	-	-	-	-	-	-	-
Valeurs nettes	100	-	-	-	-	-	-	100

(en milliers d'euros)	31/12/2022	Augmentation	Diminution	Regroupements d'entreprises	Variation de juste valeur	Autres variations	Ecarts de conversion	31/12/2023
C2m S (Enensys)	100	-	-	-	-	-	-	100
Teamcast	-	-	-	-	-	-	-	-
Expway	6 222	-	-	-	-	-	-	6 222
Expway Corp	1 279	-	-	-	-	-	-	1 279
Valeurs brutes	7 600	-	-	-	-	-	-	7 600
C2m S (Enensys)	100	-	-	-	-	-	-	100
Teamcast	-	-	-	-	-	-	-	-
Expway	6 222	-	-	-	-	-	-	6 222
Expway Corp	1 279	-	-	-	-	-	-	1 279
Pertes de valeur	7 501	-	-	-	-	-	-	7 501
C2m S (Enensys)	100	-	-	-	-	-	-	100
Teamcast	-	-	-	-	-	-	-	-
Expway	-	-	-	-	-	-	-	-
Expway Corp	-	-	-	-	-	-	-	-
Valeurs nettes	100	-	-	-	-	-	-	100

Pour rappel, un test annuel de dépréciation a été mené au 31 décembre 2019 sur l'écart d'acquisition EXPWAY qui conduit à déprécier intégralement le goodwill.

6.8 Autres actifs incorporels

Les actifs incorporels comprennent principalement les codes sources acquis de C2m Group, Expway mais également des logiciels de bureau et administratifs, ainsi que des logiciels scientifiques acquis par le Groupe. Depuis l'acquisition de Expway, les actifs incorporels Technologies et Relations clients ont été reconnus à l'actif du bilan en actifs incorporels pour une valeur respective de 2 M€ et 0,8 M€, ces derniers étant totalement amortis au 31/12/2022.

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Augmentation	Diminution	Regroupements d'entreprises	Variation de juste valeur	Autres variations	Ecarts de conversion	31/12/2024
Concessions brevets & droits similaires	2 000	-	-	-	-	-	-	2 000
Logiciels	4 741	-	-	-	-	-	-	4 741
Autres	1 531	-	-	-	-	-	-	1 531
Valeurs brutes	8 273	-	-	-	-	-	-	8 273
Concessions brevets & droits similaires	2 000	-	-	-	-	-	-	2 000
Logiciels	4 730	5	-	-	-	-	-	4 735
Autres	1 516	16	-	-	-	-	(o)	-
Amortissements et pertes de valeur	8 246	21	-	-	-	-	(o)	8 267
Concessions brevets & droits similaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Logiciels	11	(5)	-	-	-	-	-	6
Autres	16	(16)	-	-	-	-	0	-
Valeurs nettes	27	(21)	-	-	-	-	0	6

(en milliers d'euros)	31/12/2022	Augmentation	Diminution	Regroupements d'entreprises	Variation de juste valeur	Autres variations	Ecarts de conversion	31/12/2023
Concessions brevets & droits similaires	2 000	-	-	-	-	-	-	2 000
Logiciels	4 730	11	-	-	-	-	-	4 741
Autres	1 531	-	-	-	-	-	-	1 531
Valeurs brutes	8 262	11	-	-	-	-	-	8 273
Concessions brevets & droits similaires	2 023	(24)	-	-	-	1	-	2 000
Logiciels	4 726	4	-	-	-	-	-	4 730
Autres	1 427	89	-	-	-	0	(o)	1 516
Amortissements et pertes de valeur	8 246	69	-	-	-	1	(o)	8 267
Concessions brevets & droits similaires	(23)	24	-	-	-	(1)	-	-
Logiciels	4	7	-	-	-	-	-	11
Autres	104	(89)	-	-	-	(o)	0	16
Valeurs nettes	86	(58)	-	-	-	(1)	0	27

6.9 Actifs corporels

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Augmentation	Diminution	Regroupements d'entreprises	Variation de juste valeur	Autres variations	Ecarts de conversion	31/12/2024
Ensembles immobiliers	4 620	-	-	-	-	139	-	4 759
Matériels et installations techniques	2 180	54	-	-	-	-	-	2 234
Matériels de transport	125	-	-	-	-	-	-	125
Autres : matériel de bureau, agencements...	3 398	88	-	-	-	-	6	3 492
Valeurs brutes	10 322	142	-	-	-	139	6	10 609
Ensembles immobiliers	1 681	384	-	-	-	-	-	2 065
Matériels et installations techniques	2 040	10	-	-	-	37	-	2 087
Matériels de transport	104	6	-	-	-	-	-	111
Autres : matériel de bureau, agencements...	2 266	238	-	-	-	(37)	3	2 471
Amortissements et pertes de valeur	6 091	639	-	-	-	-	3	6 733
Ensembles immobiliers	2 939	(384)	-	-	-	139	-	2 693
Matériels et installations techniques	140	44	-	-	-	(37)	-	147
Matériels de transport	21	(6)	-	-	-	-	-	14
Autres : matériel de bureau, agencements...	1 331	(149)	-	-	-	37	2	1 021
Valeurs nettes	4 231	(496)	-	-	-	139	2	3 876

(en milliers d'euros)	31/12/2022	Augmentation	Diminution	Regroupements d'entreprises	Variation de juste valeur	Autres variations	Ecarts de conversion	31/12/2023
Ensembles immobiliers	4 430	-	-	-	-	190	-	4 620
Matériels et installations techniques	2 036	24	-	-	-	120	-	2 180
Matériels de transport	99	26	-	-	-	-	-	125
Autres : matériel de bureau, agencements...	3 353	94	(47)	-	-	-	(3)	3 398
Valeurs brutes	9 919	143	(47)	-	-	310	(3)	10 322
Ensembles immobiliers	1 317	364	-	-	-	-	-	1 681
Matériels et installations techniques	2 073	4	-	-	-	(37)	-	2 040
Matériels de transport	99	5	-	-	-	-	-	104
Autres : matériel de bureau, agencements...	2 062	237	(47)	-	-	36	(2)	2 266
Amortissements et pertes de valeur	5 551	589	(47)	-	-	(1)	(2)	6 091
Ensembles immobiliers	3 112	(364)	-	-	-	190	-	2 939
Matériels et installations techniques	(37)	20	-	-	-	157	-	140
Matériels de transport	-	21	-	-	-	-	-	21
Autres : matériel de bureau, agencements...	1 292	(123)	-	-	-	(36)	(1)	1 131
Valeurs nettes	4 367	(446)	-	-	-	311	(1)	4 231

Les retraitements des immobilisations corporelles selon IFRS16 s'analysent de la manière suivante :

Immobilisations selon IFRS 16 (en milliers d'euros)	31/12/2023	Augmentation	Diminution	Regroupements d'entreprises	Variation de juste valeur	Autres variations	Ecarts de conversion	31/12/2024
Ensembles immobiliers	4 620	-	-	-	-	139	-	4 759
Matériels et installations techniques	145	-	-	-	-	-	-	145
Matériels de transport	93	-	-	-	-	-	-	93
Autres : matériel de bureau, agencements...	261	-	-	-	-	-	-	261
Valeurs brutes	5 119	-	-	-	-	139	-	5 258
Ensembles immobiliers	1 681	384	-	-	-	-	-	2 065
Matériels et installations techniques	25	-	-	-	-	37	-	62
Matériels de transport	93	-	-	-	-	-	-	93
Autres : matériel de bureau, agencements...	252	33	-	-	-	(37)	-	248
Amortissements et pertes de valeur	2 052	437	-	-	-	-	-	2 469
Ensembles immobiliers	2 939	(384)	-	-	-	139	-	2 693
Matériels et installations techniques	120	-	-	-	-	(37)	-	83
Matériels de transport	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres : matériel de bureau, agencements...	9	(33)	-	-	-	37	-	13
Valeurs nettes	3 068	(417)	-	-	-	139	-	2 790

Immobilisations selon IFRS 16 (en milliers d'euros)	31/12/2022	Augmentation	Diminution	Regroupements d'entreprises	Variation de juste valeur	Autres variations	Ecarts de conversion	31/12/2023
Ensembles immobiliers	4 430	-	-	-	-	190	-	4 620
Matériels et installations techniques	25	-	-	-	-	120	-	145
Matériels de transport	93	-	-	-	-	-	-	93
Autres : matériel de bureau, agencements...	298	-	(37)	-	-	-	-	261
Valeurs brutes	4 846	-	(37)	-	-	310	-	5 119
Ensembles immobiliers	1 317	364	-	-	-	-	-	1 681
Matériels et installations techniques	62	-	-	-	-	(37)	-	25
Matériels de transport	93	-	-	-	-	-	-	93
Autres : matériel de bureau, agencements...	228	24	(37)	-	-	37	-	252
Amortissements et pertes de valeur	1 701	388	(37)	-	-	-	-	2 052
Ensembles immobiliers	3 112	(364)	-	-	-	190	-	2 939
Matériels et installations techniques	(37)	-	-	-	-	157	-	120
Matériels de transport	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres : matériel de bureau, agencements...	70	(24)	-	-	-	(37)	-	9
Valeurs nettes	3 146	(388)	-	-	-	310	-	3 068

6.10 Stocks

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Stocks - en-cours de production	826	1 168
Stocks - matières premières, fournitures et autres approvisionnements	1 517	1 753
Stocks - produits finis et intermédiaires	1 057	918
Stocks de marchandises	0	13
Provisions sur stocks	(608)	(417)
Stocks	2 792	3 435

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la société comptabilise les sous-ensembles fabriqués par les sous-traitants sur la ligne matières premières, fournitures et autres approvisionnements. Auparavant, ces sous-ensembles étaient comptabilisés en en-cours de production.

6.11 Créesances d'exploitation

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Créesances clients	2 587	1 669
Créesances fiscales (hors impôts sur les bénéfices)	834	640
Charges constatées d'avance	255	339
Autres créesances opérationnelles (CICE,CIR,...)	1 497	1 502
Avances aux fournisseurs	121	157
Créesances d'exploitation	5 294	4 308

Les autres créesances opérationnelles comprennent notamment les provisions des crédits d'impôts recherche au 31 décembre 2024, qui seront à recevoir pour 2025 en 2024 à savoir 1 139 milliers d'euros au total.

En effet, la société fait la demande de CIR pour les dépenses de recherche encourues au cours de chaque année fiscale ; la société a pris l'option de comptabiliser le crédit d'impôt recherche en autres produits. Pour l'exercice comptable 2024, le crédit d'impôt recherche représente un produit de 1 139 milliers d'euros pour le Groupe, contre 1 184 milliers d'euros en 2023.

6.12 Crédits clients

Le 31 décembre 2024, les crédits clients ni échus ni dépréciés s'élevaient à 1 530 milliers d'euros contre 926 milliers d'euros au 31 décembre 2023.

Le 31 décembre 2024, les crédits clients échus s'élevaient à 1 057 milliers d'euros contre 743 milliers d'euros au 31 décembre 2023. L'absence de dépréciations sur les crédits clients échus pour 720 milliers d'euros correspondent à des crédits en lien avec des clients historiques, dont le flux d'affaires est régulier avec un apurement progressif et négocié.

Les crédits douteux du Groupe ont été intégralement dépréciés au 31 décembre 2024.

en milliers d'euros	31/12/2024	31/12/2023
Crédits clients ni échus, ni dépréciés	1 530	926
Crédits clients échus (1)	1 057	743
dont crédits dépréciés	337	337

(1) Détail des échéances des crédits clients échus au 31/12/2024

K€	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus
Crédits clients échus	401	0	87	569
dont dépréciés				337

Le premier client a représenté 15,3% du chiffre d'affaires au 31 décembre 2024 (le premier client en 2023 représentait 12,2% du chiffre d'affaires), les 10 premiers clients 2024 représentent 51,1% du chiffre d'affaires total 2024.

6.13 Autres actifs financiers courants et non courants

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Autres placements	760	758
Autres actifs financiers	414	414
Total autres actifs financiers	1 174	1 192

6.14 Provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Regroupements d'entreprises	Variation de juste valeur	Autres variations	Ecart de conversion	31/12/2024
Provision pour litiges	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour garanties	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres provisions	5	-	-	-	-	-	-	-	5
Total provisions non courantes	5	-	-	-	-	-	-	-	5

6.15 Passifs financiers

6.15.1 Détail des passifs financiers

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Dettes financières non courantes	9 011	9 514
Dettes financières courantes	876	689
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(3 532)	(3 359)
Autres actifs financiers non courants	(1 174)	(1 171)
Dette financière nette	5 180	5 673
(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts bancaires	4 603	5 036
Autres dettes financières non courantes	1 984	1 759
Dettes de location financement, loyers non courantes	2 423	2 719
Dettes financières non courantes	9 011	9 514
Emprunts bancaires	436	274
Autres dettes financières courantes	9	10
Dettes de location financement, loyers courantes	430	406
Dettes financières courantes	876	689

Tous les passifs financiers sont libellés en euros et à taux fixe.

En date du 31 mars 2022, les emprunts obligataires ont été converties en capital.

Les autres actifs financiers non courants d'un montant de 1 174 K€ au 31/12/2024 se composent de 993 K€ de placements non liquides (dont nantissements de comptes à terme en garantie d'emprunts bancaires) et de 181 K€ de dépôts et cautionnements versés.

Les autres dettes financières non courantes d'un montant de 1 984 K€ au 31/12/2024 se composent principalement de dettes chirographaires relatives aux plans de redressement échelonnées sur 10 ans.

6.15.2 Variation des passifs financiers par nature

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Augmentations	Remboursements	Regroupements d'entreprises	Autres variations	Ecart de conversion	31/12/2024
Emprunts bancaires	5 309	4	(274)	-	-	-	5 039
Autres dettes financières	1 769	225	(0)	-	(0)	-	1 994
Dettes de location financement, loyers	3 126	-	(411)	-	139	-	2 854
Total dettes financières	10 204	229	(685)	-	139	-	9 887

La variation de la dette financière nette au cours de l'exercice, s'analyse ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Variation de trésorerie	Regroupements d'entreprises	Autres variations	Ecarts de conversion	31/12/2024
Dettes financières non courantes	9 514	229	-	(732)	-	9 011
Dettes financières courantes	689	(685)	-	871	-	876
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(3 359)	(153)	-	-	(20)	(3 532)
Autres actifs financiers non courants	(1 171)	252	(254)	-	(o)	(1 174)
Autres actifs financiers courants	0	(o)	-	-	(o)	(o)
Dette financière nette	5 673	(357)	(254)	139	(20)	5 180

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Effets sur la trésorerie de la variation de l'endettement financier net	(357)	(1 104)
Neutralisation de la variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	153	(253)
Neutralisation de la variation de trésorerie des actifs financiers non courants	(252)	5
Neutralisation de la variation de trésorerie des dettes non financières non courants	(225)	928
Neutralisation de la variation de trésorerie des comptes courants d'associés et fournisseurs d'immobilisations	-	-
Dividendes versés par la société consolidante	-	-
Intérêts payés	(37)	(43)
Autres frais financiers payés	-	-
Rachat d'actions propres	(123)	(54)
Augmentation de capital	-	-
Trésorerie nette liée aux (utilisée par les) activités de financement	(841)	(521)

6.15.3 Échéances des passifs financiers

Analyse de maturité des passifs financiers (en milliers d'euros)	31/12/2024	Echéancier contractuel non actualisé			
		Total	de 0 à 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes financières non courantes	9 011	9 011	5	5 959	3 047
Dettes financières courantes (hors intérêts)	873	873	873	-	-
Intérêts sur dettes financières	2	2	2	-	-
Dettes d'exploitation	4 795	4 795	4 795	-	-
Total	14 682	14 682	5 676	5 959	3 047

Analyse de maturité des passifs financiers (en milliers d'euros)	31/12/2023	Echéancier contractuel non actualisé			
		Total	de 0 à 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes financières non courantes	9 514	9 514	0	5 193	4 321
Dettes financières courantes (hors intérêts)	687	687	687	-	-
Intérêts sur dettes financières	3	3	3	-	-
Dettes d'exploitation	5 581	5 581	5 581	-	-
Total	15 784	15 784	6 270	5 193	4 321

Les dettes relatives au plan de redressement se présentent comme suit :

-ENENSYSTechnologies : 6 299 K€ chirographaires sur 10 ans, avec les deux premières annuités de 1%, exécutées en décembre 2022 puis en décembre 2023 et la troisième annuité de 5% exécutée en décembre 2024.

-S'ajoute l'ex plan de ENENSYSTeamCast a été repris par ENENSYSTechnologies dans le cadre de la fusion simplifiée : 894 K€ (dont 144 K€ de superprivilège AGS sur 24 mois et 750 K€ chirographaires sur 10 ans), avec les deux premières annuités de 1%, exécutées en septembre 2022 puis en septembre 2023 et la troisième annuité de 5% exécutée en septembre 2024.

-EEXPWAY : 609 K€ (dont 144 K€ de superprivilège AGS sur 24 mois et 465 K€ chirographaires sur 10 ans et 4 791 K€ d'intercompagnies avec ENENSYSTechnologies), les deux premières annuités de 1% exécutées en mai 2023 et 2024.

L'échéancier de remboursement des créances chirographaires sur 10 ans est le suivant :

AN 1	AN 2	AN 3	AN 4	AN 5	AN 6	AN 7	AN 8	AN 9	AN 10
1%	1%	5%	8%	10%	15%	15%	15%	15%	15%

6.16 Dettes d'exploitation

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Dettes fournisseurs	1 613	2 021
Dettes sociales	1 518	1 294
Dettes fiscales	405	319
Autres dettes opérationnelles	304	995
Produits constatés d'avance	956	953
Dettes d'exploitation	4 795	5 581

6.17 Avantages au personnel

Les informations relatives aux plans de retraite à prestations définies sont présentées ci-après :

<u>Hypothèses économiques :</u>	31/12/2024	31/12/2023
Taux d'actualisation	3,30%	3,65%
Taux de revalorisation des salaires	2,00%	2,00%
Taux de charges sociales patronales Enensys	42,6%	42,6%
Taux de charges sociales patronales Expway	47,0%	47,0%
<u>Hypothèses démographiques:</u>	31/12/2024	31/12/2023
Age de départ en retraite (*)	Départ à taux plein(*) INSEE H/F 2018	Départ à taux plein(*) INSEE H/F 2018-2012
Table de mortalité		
Taux de turnover	Taux décroissants par âge générant un taux moyen de sorties pour 2022 compris entre 20% et 5%	Taux décroissants par âge générant un taux moyen de sorties pour 2022 compris entre 20% et 5%

(*) Conformément à l'article de la réforme des retraites 2013, nous considérons l'allongement de la durée de cotisation à 43 ans d'ici 2035 pour bénéficier d'une pension à taux plein.

Variation de la dette actuarielle sur la période

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Dette actuarielle à l'ouverture	194	173
Correction ouverture	0	0
Mouvement de périmètre	0	0
Coût des services rendus	20	19
Coût de l'actualisation	7	7
Prestations payées	0	0
Ecart actuariels d'expérience	25	-5
Ecart actuariels liés aux changements d'hypothèses	-	-
Entrées /Sorties		
Dette actuarielle à la clôture	246	194
<i>dont charge comptabilisée en résultat</i>	<i>27</i>	<i>25</i>
<i>dont charge (produit) comptabilisé en autres éléments du résultat global</i>	<i>25</i>	<i>(5)</i>

6.18 Juste valeur des instruments financiers

(en milliers d'euros)	31/12/2024	Ventilation par classe d'instruments			
		Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs et passifs au coût amorti
Autres actifs financiers non courants	1 174	1 174		1 174	
Créances d'exploitation	5 294	5 294			5 294
Autres actifs financiers courants	0	0		0	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 532	3 532		3 532	
ACTIFS	10 000	10 000	4 706		5 294
Dettes financières non courantes	9 011	9 011			9 011
Dettes d'exploitation	4 795	4 795			4 795
Dettes financières courantes	876	876			876
PASSIFS	14 682	14 682	-		14 682

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Ventilation par classe d'instruments			
		Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs et passifs au coût amorti
Autres actifs financiers non courants	1 171	1 171		1 171	
Créances d'exploitation	4 308	4 308			4 308
Autres actifs financiers courants	0	0		0	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 359	3 359		3 359	
ACTIFS	8 838	8 838	4 531		4 308
Dettes financières non courantes	9 514	9 514			9 514
Dettes d'exploitation	5 581	5 581			5 581
Dettes financières courantes	689	689			689
PASSIFS	15 784	15 784	-		15 784

6.19 Charges opérationnelles

Frais de recherche et développement

La probabilité d'avantages économiques futurs n'étant pas démontrable au moment où les dépenses sont encourues, le Groupe ne capitalise aucun coût de développement et comptabilise ses dépenses de recherches en charges.

Les frais de recherche et développement, comptabilisés en résultat, se sont élevés à un montant de 4 243 milliers d'euros sur l'exercice 2024 et 4 414 milliers d'euros sur l'exercice 2023.

(montant en milliers d'euros)	2024	2023
Frais de personnel	(2 508)	(2 393)
Dépenses de recherche sous-traitées	(410)	(649)
Dépenses de fonctionnement	(1 178)	(1 168)
Honoraires propriété intellectuelle	(76)	(68)
Amortissement des immobilisations	(71)	(137)
Capitalisation des frais de R&D	0	0
Amortissement des frais de R&D capitalisés	0	0
Frais de R&D	(4 243)	(4 414)

Charges opérationnelles non courantes

(montant en milliers d'euros)	2024	2023
Frais, honoraires procédures collectives		14
Honoraires juridiques exceptionnels		48
Autres charges exceptionnelles	45	97
Charges opérationnelles non courantes	45	159

6.20 Effectif moyen

Effectif moyen

L'effectif moyen salarié (hors mandataires et contrat d'apprentissage) s'élève à 70 salariés en 2024 contre 71 salariés en 2023.

6.21 Produits et charges financiers

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Charge d'intérêt sur emprunt	(122)	(86)
Coût de l'endettement financier	(122)	(86)
(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Revenus des actifs financiers	86	43
Produits financiers	86	43
(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Gains et pertes de change	212	(108)
Variation de juste valeur	0	0
Autres charges financières	(7)	(7)
Autres produits / (charges) financiers nets	206	(114)
RESULTAT FINANCIER	169	(157)

Les gains et pertes de change sont liés aux comptes courants en devise USD.

6.22 Impôt sur le résultat

6.22.1 Produit (charge) d'impôt de la période

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Impôts courants	(48)	(49)
Impôts différés	0	0
Impôts sur les résultats	(48)	(49)

6.22.2 Preuve d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	1 550	(304)
Impôt théorique à 25 %	-387	76
Crédit d'impôt recherche	285	296
Non reconnaissance des IDA	98	(707)
Différence de taux d'impôt	0	-
Crédit d'impôt Innovation & Autres	0	-
CVAE comptabilisée en Impôt sur les bénéfices	(36)	(37)
Retraitements conso sans ID	(7)	323
Autres différences permanentes		
Impôt comptabilisé	(48)	(49)
dont impôt courant	(48)	(49)
dont impôt différé	0	-

6.22.3 Report en avant des déficits

Au 31 décembre 2024, les déficits fiscaux reportables de ENENSYSTechnologies SA et EEXPWAY, les deux entités françaises, s'élevaient respectivement à 37 623 milliers d'euros, et 37 032 milliers d'euros.

Le report en avant permet d'imputer les déficits antérieurs sur le bénéfice futur à hauteur d'un plafond égal à un million d'euros par an, majoré de 50 % de la fraction du bénéfice imposable supérieure à ce plafond. Les pertes fiscales non utilisées restantes continueront d'être reportées indéfiniment.

Ces déficits reportables ne sont pas activés et ne donne pas lieu à constatation d'IDA.

6.22.4 Actifs et passifs d'impôt différé

Les principales sources d'actifs et de passifs d'impôt différé du Groupe sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Variation de périmètre	Incidence résultat	Autres éléments du résultat global	Autres variations	31/12/2024
Effort construction	(0)					(0)
Annulation des amortissements	-					-
Déficits reportables	18 900		(236)			18 664
Autres différences temporelles	-					-
Avantages sociaux	202		7			208
Location financement	15		1			17
Immobilisations Incorporelles	-					-
Limitation des IDA	(19 117)		228			(18 889)
Impôt différé net	(1)	-	0	0	-	(1)
Dont impôt différé actif	-					-
Dont impôt différé passif	(1)					(1)

Le taux d'impôt différé, appliqué aux bases de différences temporelles, est de 25% sur l'exercice 2024 (25% sur l'exercice 2023).

Ce taux est déterminé en considération de l'échéancier prévisionnel de retournement des bases de différences temporelles, sur lequel est appliquée l'évolution prévue et votée en France des taux d'impôt sur les sociétés légales, jusqu'en 2024.

Les impôts différés actifs non reconnus sur déficits reportables s'élèvent à 18 664 milliers d'euros au 31 décembre 2024 contre 18 900 milliers d'euros au 31 décembre 2023.

L'ensemble des Impôts différés actifs a été déprécié.

6.23 Litiges et passifs éventuels

Le Groupe n'identifie aucun passif éventuel significatif nécessitant une information en annexe.

6.24 Parties liées

A l'exception du point mentionné ci-après, les sociétés du Groupe n'ont réalisé aucune transaction avec des parties liées en 2024.

Les bâtiments dans lesquels sont installés les équipes de la société ENENSYSTechnologies SA, sont loués par la société à une SCI qui appartient au Président Directeur Général d'ENENSYSTechnologies. Les loyers se sont élevés à un montant de 410 milliers d'euros au 31/12/2024 et de 386 milliers d'euros au 31/12/2023.

6.25 Rémunérations versées aux membres de la Direction

La rémunération des organes de direction au 31 décembre 2024 n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Montant des rémunérations de toutes natures allouées aux cinq personnes les mieux rémunérées (Cerfa 2067 société mère)	610 906 €
--	-----------

6.26 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 112 012 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 60 945 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 51 067 euros

6.27 Engagements

Engagements donnés

- Nantissement compte à terme

Nantissement de comptes à terme en garantie d'un emprunt bancaire dont le capital restant dû au 31 décembre 2024 s'élève à 224 226 euros.

Nantissement de comptes à terme à hauteur de 200 000 euros en garantie d'un emprunt bancaire dont le capital restant dû au 31 décembre 2024 s'élève à 499 922 euros.

- Nantissement compte de titres financiers

Nantissement de titres financiers à hauteur de 165 000 euros en garantie d'un emprunt bancaire dont le capital restant dû au 31 décembre 2024 s'élève à 182 093 euros.

Nantissement d'un compte bancaire en garantie d'un emprunt bancaire dont le capital restant dû au 31 décembre 2024 s'élève à 147 515 euros.

Nantissement de titres financiers à hauteur de 375 000 euros en garantie d'un emprunt bancaire dont le capital restant dû au 31 décembre 2024 s'élève à 781 574 euros.

Engagements reçus

- Garantie du Fonds Européen d'Investissement

Garantie du Fonds Européen d'Investissement à hauteur de 50% en sûreté d'un emprunt bancaire dont le capital restant dû au 31 décembre 2024 s'élève à 292 680 euros.

Garantie du Fonds Européen d'Investissement à hauteur de 50% en sûreté d'un emprunt bancaire dont le capital restant dû au 31 décembre 2024 s'élève à 392 443 euros.

Garantie du Fonds Européen d'Investissement à hauteur de 50% en sûreté d'un emprunt bancaire dont le capital restant dû au 31 décembre 2024 s'élève à 752 130 euros.

Garantie du Fonds National de garantie à hauteur de 50% en sûreté d'un emprunt bancaire dont le capital restant dû au 31 décembre 2024, s'élève à 458 355 euros.

Garantie du Fonds National de garantie à hauteur de 80% en sûreté d'un emprunt bancaire ont le capital restant dû au 31 décembre 2024 s'élève à 743 997 euros.

Clause de retour à meilleure fortune sur abandon de créance

A la date du 15 décembre 2009, la Société TEAMCAST TECHNOLOGY (absorbée par la Société TEAMCAST depuis puis par la société ENENSYSTechnologies) a consenti à sa société filiale, la Société TEAMCAST INC, un abandon de créance d'un montant de 360 000 \$ assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Le retour à meilleure fortune sera constaté lorsque les capitaux propres de la Société TEAMCAST INC seront au moins égaux à son capital social.

6.28 Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

ENENSYS TECHNOLOGIES

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

Grant Thornton SAS

SAS d'Expertise Comptable et de
Commissariat aux Comptes
Parc Edonia - Bâtiment G Rue de la
Terre Victoria - CS 26822 35760 Saint-
Grégoire Cedex

BDO ATLANTIQUE

Commissariat aux comptes
6 rue Les Balus CS 63118
35768 Saint-Grégoire

ENENSYS TECHNOLOGIES
société anonyme
4A RUE DES BUTTES
35510 CESSION SEVIGNE

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES
CONSOLIDÉS**
Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux actionnaires de la société ENENSYS TECHNOLOGIES

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ENENSYS TECHNOLOGIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Le 08 avril 2025 à Saint-Grégoire

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton SAS
Membre français de Grant
Thornton International

BDO ATLANTIQUE

Signé par
STEPHANE BOUGREAU
64656562326438342d3136363...

Stéphane Bougreau,
associé

Signé par
Jean-Christophe ROBIN
33323538643062382d6531346...

Jean-Christophe Robin,
associé

SA ENENSYSTechnologies
4, rue des Buttes
35510 CESSION SEVIGNE

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES**

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2024**

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Bail commercial avec la SCI FACTORY FAC143

Personne concernée :

Monsieur Régis LE ROUX, Gérant de la SCI FACTORY FAC143 et Président Directeur Général du conseil d'Administration de la SA ENENSYS Technologies.

Nature et modalités :

Ledit bail a une durée de douze années avec une durée minimale et ferme de 9 années à compter du 1^{er} octobre 2019 moyennant un loyer annuel de 358 200 € HT/HC, soit un loyer mensuel de 29 850 € HT/HC.

En sus du loyer, la société prend à sa charge une provision trimestrielle sur charges d'un montant de 4 477,50 € HT/trimestre.

Pour la location des locaux, 4, rue des Buttes 35110 CESSON SEVIGNE, selon le bail du 31 octobre 2019, la SCI FACTORY FAC143 a facturé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 la somme de 462 382,23 € dont 409 611,87 € de loyers et 52 770,36 € de charges locatives.

Saint Grégoire, le 8 avril 2025

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International

DocuSigned by:

C654BF8F5605479...

Stéphane Boureau
Associé

BDO Atlantique

Signé par:

2609B0A9A09E45A...

Jean-Christophe Robin
Associé

ENENSYS TECHNOLOGIES

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Grant Thornton SAS

SAS d'Expertise Comptable et de
Commissariat aux Comptes
Parc Edonia - Bâtiment G Rue de la
Terre Victoria - CS 26822 35760 Saint-
Grégoire Cedex

BDO ATLANTIQUE

Commissariat aux comptes
6 rue Les Balus CS 63118
35768 Saint-Grégoire

ENENSYS TECHNOLOGIES
société anonyme
4A RUE DES BUTTES
35510 CESSION SEVIGNE

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux actionnaires de la société ENENSYS TECHNOLOGIES

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ENENSYS TECHNOLOGIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le 08 avril 2025 à Saint-Grégoire

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton SAS
Membre français de Grant
Thornton International

Signé par
STEPHANE BOUGREAU
62303433613734652d3637633...

Stéphane Boureau,
associé

BDO ATLANTIQUE

Signé par
Jean-Christophe ROBIN
39643935633266612d6532333...

Jean-Christophe Robin,
associé

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 876 086	1 870 142	5 944	11 224
	Fonds commercial (1)	144 859		144 859	144 859
	Autres immobilisations incorporelles	730 000	730 000		15 781
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	2 088 670	2 024 892	63 778	20 252
	Autres immobilisations corporelles	2 772 908	1 785 188	987 721	1 104 513
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	3 412 384	3 412 152	232	232
	Créances rattachées à des participations	4 720 085	4 720 085		
	Autres titres immobilisés	989 344	300 055	689 289	637 707
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	721 369	3 524	717 845	592 871
	TOTAL (II)	17 455 705	14 846 037	2 609 668	2 527 438
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	1 516 618	227 592	1 289 026	1 639 492
	En-cours de production de biens	826 021	152 698	673 322	1 026 546
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	1 057 455	228 206	829 249	756 236
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	120 577		120 577	157 415
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	3 588 941	185 356	3 403 585	2 508 274
	Autres créances	10 176 582	5 066 619	5 109 962	4 221 678
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTE DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	625 000		625 000	830 000
	DISPONIBILITES	2 480 945		2 480 945	2 056 486
	Charges constatées d'avance	164 426		164 426	236 664
	TOTAL (III)	20 556 565	5 860 471	14 696 094	13 432 792
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)	5 733		5 733	1 604
	TOTAL ACTIF (I à VI)	38 018 003	20 706 508	17 311 495	15 961 834

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecarts de réévaluation RESERVES Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves Report à nouveau Résultat de l'exercice Subventions d'investissement Provisions réglementées	1 942 844 2 138 265 100 609 1 379 559 4 181 718	1 942 844 9 561 462 100 609 (6 640 519) (782 677)
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées	5 561 277	4 181 718
Provisions	Total des capitaux propres Provisions pour risques Provisions pour charges	5 561 277 5 733 194 230 199 964	4 181 718 2 218 148 839 151 057
DETTE (1)	DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Produits constatés d'avance (1)	5 039 624 6 498 298 696 2 794 499 2 189 385 1 054 569	5 309 791 6 519 987 199 2 211 152 2 109 756 1 004 749
	Total des dettes	11 383 270	11 629 165
	Ecarts de conversion passif	166 983	(107)
	TOTAL PASSIF	17 311 495	15 961 834
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 379 559,38	(782 677,14)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	5 110 240	4 162 820
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	439	426

Compte de Résultat 1/2

				31/12/2024	31/12/2023
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	9 113		9 113	55 130
	Production vendue (Biens)	2 099 228	10 305 509	12 404 737	9 579 151
	Production vendue (Services et Travaux)	453 485	1 815 449	2 268 934	2 489 009
	Montant net du chiffre d'affaires	2 561 826	12 120 957	14 682 783	12 123 290
	Production stockée			(202 482)	(1 199 243)
	Production immobilisée			60 227	389 897
	Subventions d'exploitation			32 644	27 846
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			39 992	6 276
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)			14 613 164	11 348 066
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			352 691	68 617
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			636 534	770 631
	Variation de stock			236 453	(1 650 728)
	Autres achats et charges externes			6 109 073	6 136 369
	Impôts, taxes et versements assimilés			158 148	149 893
	Salaires et traitements			4 004 582	3 701 426
	Charges sociales du personnel			1 698 728	1 635 674
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :			233 448	285 719
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :			191 741	122 614
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions			45 391	17 189
	Autres charges			119 980	89 980
		Total des charges d'exploitation (2)		13 786 770	11 327 384
		RESULTAT D'EXPLOITATION		826 394	20 683

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2024	31/12/2023
	RESULTAT D'EXPLOITATION	826 394	20 683
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	85 684 51 582 22 162	42 977 232
	Total des produits financiers	159 428	43 209
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	462 369 80 407 391	1 893 445 51 183 923
	Total des charges financières	543 167	1 945 551
	RESULTAT FINANCIER	(383 738)	(1 902 343)
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	442 656	(1 881 660)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	147	163 174
	Total des produits exceptionnels	147	163 174
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	13 829	70 670
	Total des charges exceptionnelles	13 829	70 670
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(13 682)	92 504
	PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES	(950 586)	(1 006 479)
	TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES	14 772 739 13 393 180	11 554 449 12 337 126
	RESULTAT DE L'EXERCICE	1 379 559	(782 677)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Annexe au bilan avant répartition des comptes annuels établis au 31 décembre 2023, avec :

- un total bilan de l'exercice de **17 311 495 euros**.
- un chiffre d'affaires de **14 682 783 euros**
- un bénéfice net comptable de **1 379 559 euros**

Le présent exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024. Les chiffres comparatifs présentés dans la colonne " Exercice N-1 " prennent pour référence les comptes annuels arrêtée au 31 décembre 2023 d'une durée de 12 mois.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des présents comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables prévues par :

- les articles L 123-12 et L 123-28-2 du Code de Commerce,
- les articles R 123-172 et D 123-208-1 du Code de Commerce,
- le Plan Comptable Général constitué par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les comptes annuels établis au 31 décembre 2024 sont identiques à celles utilisées pour l'établissement des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Concernant l'application des règlements comptables CRC 2002-10 et CRC 2004-06, il convient de préciser que :

- Les durées et bases d'amortissement retenues ne diffèrent pas de façon significative des nouvelles méthodes prescrites.

En particulier, il n'a pas été identifié d'immobilisations pour lesquelles la durée d'usage et la durée d'utilisation seraient significativement différentes.

En conséquence aucun retraitement particulier n'a été mis en oeuvre pour les immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, l'amortissement linéaire étant considéré comme l'amortissement économique de la société.

Les durées d'amortissement les plus souvent utilisées sont les suivantes :

- Logiciels : 1 à 3 ans
- Matériel et outillage : 2 à 5 ans
- Installations générales : 3 à 15 ans
- Matériel de transport : 3 ans
- Matériel de bureau et informatique : 1 à 3 ans
- Mobilier : 3 à 5 ans

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Autres immobilisations incorporelles	730 000 euros	20,00 %

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Ils sont évalués suivant les catégories auxquelles ils se rattachent. L'utilisation du dernier prix de réapprovisionnement n'est pas de nature à conduire à une évaluation très différente de celle qui résulterait de l'application du prix moyen

Règles et Méthodes Comptables

pondéré ou du "premier entré-premier sorti".

Des dépréciations des stocks sont constituées en vue de tenir compte de la différence entre leur valeur probable et celle ressortant des méthodes décrites ci-avant.

Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provision pour indemnités de départ en retraite

Une provision pour indemnités de départ en retraite est calculée conformément aux dispositions prévues par la convention collective.

Le terme " régimes à prestations définies " désigne les régimes français de retraite tels que définis par la loi et la convention collective, dans le cadre desquels le Groupe s'engage à garantir un certain montant ou niveau de prestations défini par contrat. L'obligation découlant de ces régimes est financée et évaluée de façon actuarielle au moyen de la méthode des unités de crédit projetées.

Cette méthode consiste à mesurer l'obligation au moyen d'une projection du salaire en fin de carrière et des droits acquis à la date d'évaluation, selon les termes de la convention collective, des accords d'entreprise et de la législation applicable.

Des hypothèses actuarielles permettent de déterminer les obligations au titre de ces prestations. Le montant des paiements futurs est déterminé en fonction d'hypothèses démographiques et financières telles que le taux de mortalité, la rotation du personnel, les augmentations de salaires et l'âge de la retraite, puis ramenés à leur valeur actualisée. Le taux d'actualisation utilisé correspond au rendement à la date de clôture des obligations notées AA et dont la date d'échéance est proche des paiements attendus au titre des obligations du Groupe.

La provision pour retraite figurant au passif du bilan au 31 décembre 2024 correspond à l'engagement total de 194 230 euros évalué sur la base des modalités suivantes :

- . Table de mortalité publiée par l'INSEE 2018,
- . Taux de rotation du personnel par tranche d'âge estimés,
- . Méthode des unités de crédits projetées
- . Taux de revalorisation moyen des salariés de 2,00 % par an,
- . Taux de charges sociales patronales : 42,60 %
- . Taux d'actualisation retenu : 3,30 %

Crédit d'impôt recherche

Conformément aux dispositions comptables et notamment la délibération de l'ANC du 5 novembre 2010, la société Enensys a pris l'option de comptabiliser le crédit d'impôt recherche depuis 2010 en diminution de l'impôt société à compter de l'exercice ouvert le 1er avril 2010. Pour l'exercice comptable clos au 31 décembre 2024, le crédit d'impôt recherche est d'un montant de 950 586 €.

Règles et Méthodes Comptables

Informations générales complémentaires

Nature et montant des modifications affectant les estimations ayant été utilisées au cours de l'exercice ou de l'exercice précédent

Les estimations ayant été utilisées au cours de l'exercice ou de l'exercice précédent n'ont pas subi de modifications susceptibles d'entraîner un impact significatif sur l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Incidence des changements affectant le périmètre d'activités de l'entreprise

Aucun changement de périmètre n'est intervenu au cours l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Evénements significatifs de la situation comptable établie au 31 décembre 2024

- Impact lié au contexte géopolitique, à la guerre en ukrainienne et la hausse globale des prix

Les conséquences de la crise économique, et du contexte géopolitique avec la guerre en Ukraine qui s'en est suivie sur les opérations de la société ne peuvent pas être chiffrées à la date de l'arrêté des comptes être estimées de manière fiable.

La Société n'est que faiblement exposée à la Russie et l'Ukraine avec aucun chiffre d'affaires en 2024. Les livraisons avaient été intégralement payées en 2021. ENENSYS ne compte donc aucun retard de paiement de clients sur ces marchés. Le carnet de commandes au 1er janvier 2025 ne comporte pas de commandes en provenance de Russie.

- Continuité d'exploitation

Les comptes annuels sont présentés selon le principe de la continuité d'exploitation en tenant compte des éléments suivants :

- Par jugement en date du 4 novembre 2020, le Tribunal de Commerce de Rennes a ouvert une procédure de sauvegarde au bénéfice de la société ENENSYS Technologies. Par jugement en date du 15 décembre 2021, le Tribunal de Commerce de Rennes a homologué le plan de sauvegarde présenté par la Société.
- Une procédure de redressement judiciaire a été ouverte le 4 novembre 2020 au bénéfice de la société ENENSYS TeamCast, qui était à cette période filiale à 100 % de ENENSYS Technologies. Par jugement en date du 22 septembre 2021, le Tribunal de Commerce de Rennes a homologué le plan de redressement judiciaire présenté par la Société ENENSYS TeamCast. La société ENENSYS TeamCast ayant été absorbée par ENENSYS Technologies en date du 12 décembre 2022, le plan de redressement judiciaire de la société ENENSYS TeamCast continue à courir dans la société ENENSYS Technologies.

Règles et Méthodes Comptables

- Une procédure de redressement judiciaire a été ouverte le 5 novembre 2020 au bénéfice de la société EXPWAY, filiale à 100 % de ENENSYS Technologies., avec une période d'observation fixée au 5 mai 2021. Cette période d'observation a été renouvelée par une audience en date du 14 avril 2021 pour une durée de six mois, soit jusqu'au 5 novembre 2021. Par jugement prononcé le 20 octobre 2021, un renouvellement exceptionnel de la période d'observation a été accordé, pour une durée de 6 mois, à compter du 5 novembre 2021, soit jusqu'au 5 mai 2022. Par jugement en date du 11 mai 2022, le Tribunal de Commerce de Rennes a arrêté le plan de redressement présenté par la Société.

- la société ENENSYS Technologies a engagé des mesures d'économies et s'est réorganisée courant 2019 et 2020 et sur le premier semestre 2021.

- dans le cadre de la procédure collective, les dettes existantes au 04/11/2020 ont été isolées dans en fonction de leur nature dans des comptes de dettes "passif".

Perspectives

Le Groupe démarre l'année 2025 avec l'objectif de consolider sa trajectoire vertueuse mais en restant prudent en ce début d'exercice compte tenu des incertitudes sur la vigueur économique mondiale en 2025, qui peuvent ralentir ou reporter certains projets.

Changements ayant affecté les engagements depuis la date de clôture des derniers comptes de l'exercice

Les engagements contractés par la société antérieurement au 31 décembre 2024 n'ont pas subi de changements de nature à affecter l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Emission, rachats et remboursements de titre d'emprunt et de capitaux propres

Quatre émissions de Bons de souscription d'actions (BSA) ont été réalisées en date du 29 avril 2021 pour un montant total de 2 044,02 euros représentant au total 204 402 BSA à 0,01 euro chacun.

Le prix d'exercice sera égal à 1,05 euros sous réserve des ajustements prévus par la loi et/ou les termes et conditions des BSA. La date limite d'exercice est fixée à 5 ans à compter de la date d'émission inclus. Un BSA donnera le droit de souscrire à 1 action ordinaire nouvelle de la société Enensys Technologies d'une valeur nominale de 0,25 euros.

Au 31/12/2024, aucun exercice de BSA n'a été effectué. Le montant nominal de l'augmentation de capital social de la société qui résulterait de l'exercice des BSA serait de 51 100,50 euros.

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024, la Société a par ailleurs racheté 225 000 actions propres.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024	
		Augmentations		Diminutions			
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions		

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	2 750 945				2 750 945
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 750 945				2 750 945

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 034 739				2 088 670
	Instal., agencement, aménagement divers	1 483 330				1 483 330
	Matériel de transport	31 352				31 352
	Matériel de bureau, mobilier	1 173 036				1 258 226
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 722 457		139 121		4 861 578

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	8 132 469				8 132 469
	Autres titres immobilisés	989 344				989 344
	Prêts et autres immobilisations financières	596 395		124 974		721 369
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 718 208		124 974		9 843 182

TOTAL	17 191 610		264 095			17 455 705
-------	------------	--	---------	--	--	------------

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	2 579 081	21 061		2 600 142
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		2 579 081	21 061		2 600 142

CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 014 488	10 404		2 024 892
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	530 871	119 048		649 919
Matériel de transport		10 806	6 415		17 221
Matériel de bureau, mobilier		1 041 528	76 520		1 118 048
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 597 692	212 387		3 810 080
TOTAL		6 176 773	233 448		6 410 222

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires					
	Dotations			Reprises		Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Déficientiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Déficientiel de durée et autres	Mode dégressif	
Frais d'établissement et de développement						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal. générales Agenc. aménag. divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change	2 218			
	Pour pensions et obligations similaires	148 839			
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	151 057	48 906		199 964
PROVISIONS POUR DEPRECATION	Sur immobilisations				
	incorporelles				
	corporielles				
	des titres mis en équivalence				
	titres de participation				
	autres immo. financières				
	8 132 237				8 132 237
	355 161				303 579
	416 755		191 741		608 496
	193 970				185 356
PROVISIONS POUR DEPRECATION	Autres	4 607 765	458 854		5 066 619
	PROVISIONS POUR DEPRECATION	13 705 887	650 595	60 196	14 296 286
TOTAL GENERAL		13 856 945	699 501	60 196	14 496 250
Dont dotations et reprises	-d'exploitation		237 132		8 614
	-financières		462 369		51 582
	-exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Le poste augmentation intègre la dépréciation de l'avance en compte courant faite à "Teamcast inc".

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	4 720 085		4 720 085
	Prêts (1) (2)	721 369		721 369
	Autres immobilisations financières	341 272	341 272	
	Clients douteux ou litigieux	3 247 669	3 247 669	
	Autres créances clients	1 045 821	1 045 821	
	Créances représentatives des titres prêtés	719 497	719 497	
	Personnel et comptes rattachés	8 248 077	8 248 077	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	163 187	163 187	
	Impôts sur les bénéfices	164 426	164 426	
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		19 371 403	13 929 949	5 441 454
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)	439	439		
	Autres emprunts obligataires (1)	5 039 186	440 599	3 029 109	1 569 478
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	2 794 499	2 501 371	188 760	104 368
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	647 553	647 553		
	Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	1 317 689	525 904	537 816	253 969
	Fournisseurs et comptes rattachés	121 480	121 480		
	Personnel et comptes rattachés	28 463	28 463		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	73 598	47 574	16 770	9 254
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	7 100	7 100		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	1 054 569	789 758	264 811	
TOTAL DES DETTES		11 084 575	5 110 240	4 037 266	1 937 069
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		724			

Capital social

	31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES				
Du capital social début exercice		6 493 407,00	0,2992	1 942 843,75
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		6 493 407,00	0,2992	1 942 843,75

Tableau variation capitaux propres :

	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
Capital social	1 942 844			1 942 844
Primes d'émission	9 540 022		7 423 196	2 116 825
Réserve spéciale réd. Capital	19 396			19 396
Prime d'émission BSA	2 044			2 044
Réserve légale	100 609			100 609
Autres réserves	0			0
Report à nouveau	-6 640 519	6 640 519		0
Résultat	- 782 677	1 379 559	- 782 677	1 379 559
Total	4 181 718	8 020 078	6 640 519	5 561 277

Fonds Commercial

	31/12/2024	Observations
Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce	75 000	
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	69 859	fusion en 2022 avec ENENSYS Teamcast
TOTAL	144 859	

La SA Enensys Technologies a acquis et exploite un fonds commercial de solutions de surveillance de la qualité audio/vidéo à Cesson Sévigné.

La SA ENENSYS Technologies a acquis en 2022 par fusion la SAS ENENSYS Teamcast, cette dernière exploitait un fonds commercial de solutions de diffusion satellite à Cesson Sévigné, cette activité est reprise par la SA ENENSYS Technologies.

Aucun indice de perte de valeur n'a été constatée au 31 décembre 2024 sur la base de l'activité générée par ces solutions.

Stocks et En-cours

	31/12/2024	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état				
Approvisionnements				
Matières premières	1 516 618	1 753 071		236 453
Autres approvisionnements				
TOTAL I	1 516 618	1 753 071		236 453
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis	1 057 455	917 956	139 499	
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II	1 057 455	917 956	139 499	
Production en cours				
Produits	826 021	1 168 002		341 982
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III	826 021	1 168 002		341 982
Production stockée (Total II + Total III)			139 499	341 982

Produits à recevoir

31/12/2024		
Total des Produits à recevoir		151 425
Autres créances		151 425
Subvention à recevoir	145 023	
Intérêts courus à recevoir	6 402	

Charges à payer

31/12/2024		
Total des Charges à payer		1 229 150
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		348 607
Fournisseurs factures non parv	348 607	
Dettes fiscales et sociales		880 543
Provision congés payés	296 232	
Dette primes salariés	335 144	
Charges sur congés payés	139 229	
Prov charges sociale/prime sal	56 644	
Autres charges à payer	53 294	

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2024	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		164 426	1 054 569
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		164 426	1 054 569

Ecarts de conversion

	Montants	31/12/2024
Ecarts de conversion ACTIF		5 733
Créances clients	2 965	
Dettes fournisseurs	2 768	
Ecarts de conversion PASSIF		166 983
Créance clients	1 679	
Dettes fournisseurs	341	
Compte courant filiale	164 963	
TOTAL		(161 250)
provision pour perte de change : 5 733 euros		

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises	9 113		9 113
Production vendue de biens	2 099 228	10 305 509	12 404 737
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	453 485	1 815 449	2 268 934
TOTAL	2 561 826	12 120 958	14 682 783

Répartition par secteur géographique	Montant
Chiffre d'affaires France	2 561 826 euros
Chiffre d'affaires Union Européenne	3 702 464 euros
Chiffre d'affaires hors Union Européenne	8 418 494 euros
Total	14 682 783 euros

Le chiffre d'affaires du Groupe est composé quasi exclusivement de la commercialisation de produits et de solutions destinés à acheminer et distribuer du contenu vidéo. Les équipements et logiciels développés prennent leur place tout au long de la chaîne de transmission, quel que soit le réseau de distribution final (TNT, Satellite, Câble, Mobile, IP).

Le chiffre d'affaires est reconnu lorsque le groupe transfère le contrôle des équipements. En présence de ventes de solutions, et logiciels selon, lorsque le produit est livré au client et peut être utilisé et commercialisé selon les spécificités du client. En présence de contrats de maintenance vendus, le chiffre d'affaires est reconnu prorata temporis sur la durée du contrat, au rythme où le client reçoit et consomme les avantages procurés par la prestation.

De manière encore limitée mais en nette progression, le chiffre d'affaires comprend également des revenus issus de contrats de maintenance et de services. Les prestations de maintenance (Service Level Agreement) sont enregistrées en résultat prorata temporis sur la durée du contrat et donnent lieu à la comptabilisation de produits constatés d'avance car le client bénéficie au fur et à mesure des prestations de manière identique dans le temps et cette méthode reflète au mieux la performance réalisée sur ce type de prestation.

Rémunérations des Dirigeants

31/12/2024

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

La rémunération des organes de direction au 31 décembre 2024 n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Montant des rémunérations de toutes natures allouées aux cinq personnes les mieux rémunérées

610 906 €

Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	31/12/2024	Interne	Externe
Cadres & professions intellectuelles supérieures		54	
Professions intermédiaires		6	
Employés		1	
Ouvriers			
TOTAL		61	

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	31/12/2024	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		442 656		442 656
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(13 682)		(13 682)
RESULTAT COMPTABLE		428 974		428 974

(1) après retraitements fiscaux.

Le résultat comptable ci-dessus avant impôt est présenté hors crédit d'impôt recherche.

Aucune charge d'impôt sur les bénéfices n'est due au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024 et compte tenu de déficits fiscaux existants.

Le crédit d'impôt recherche 2024 est d'un montant total de 950 586 €.

Produits et Charges exceptionnels

31/12/2024		
Total des produits exceptionnels		147
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		147
Produits sur exercices antérieurs	147	
Total des charges exceptionnelles		13 829
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		13 829
Charges sur exercices antérieurs	13 829	
Résultat exceptionnel		(13 682)

Engagements financiers et autres informations

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 112 012 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 60 945 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 51 067 euros

Engagements donnés

- Nantissement compte à terme

- Nantissement de comptes à terme en garantie d'un emprunt bancaire dont le capital restant dû au 31 décembre 2024 s'élève à 224 226 euros.
- Nantissement de comptes à terme à hauteur de 200 000 euros en garantie d'un emprunt bancaire dont le capital restant dû au 31 décembre 2024 s'élève à 499 922 euros.

- Nantissement compte de titres financiers

- Nantissement de titres financiers à hauteur de 165 000 euros en garantie d'un emprunt bancaire dont le capital restant dû au 31 décembre 2024 s'élève à 182 093 euros.
- Nantissement d'un compte bancaire en garantie d'un emprunt bancaire dont le capital restant dû au 31 décembre 2024 s'élève à 147 515 euros.
- Nantissement de titres financiers à hauteur de 375 000 euros en garantie d'un emprunt bancaire dont le capital restant dû au 31 décembre 2024 s'élève à 781 574 euros.

Engagements reçus

- Garantie du Fonds Européen d'Investissement

- Garantie du Fonds Européen d'Investissement à hauteur de 50% en sûreté d'un emprunt bancaire dont le capital restant dû au 31 décembre 2024 s'élève à 292 680 euros.

Engagements financiers et autres informations

- Garantie du Fonds Européen d'Investissement à hauteur de 50% en sûreté d'un emprunt bancaire dont le capital restant dû au 31 décembre 2024 s'élève à 392 443 euros.
- Garantie du Fonds Européen d'Investissement à hauteur de 50% en sûreté d'un emprunt bancaire dont le capital restant dû au 31 décembre 2024 s'élève à 752 130 euros.
- Garantie du Fonds National de garantie à hauteur de 50% en sûreté d'un emprunt bancaire dont le capital restant dû au 31 décembre 2024, s'élève à 458 355 euros.
- Garantie du Fonds National de garantie à hauteur de 80% en sûreté d'un emprunt bancaire dont le capital restant dû au 31 décembre 2024 s'élève à 743 997 euros.

- Clause de retour à meilleure fortune sur abandon de créance

A la date du 15 décembre 2009, la Société TEAMCAST TECHNOLOGY (absorbée par la Société TEAMCAST depuis puis par la société ENENSYS Technologies) a consenti à sa société filiale, la Société TEAMCAST INC, un abandon de créance d'un montant de 360 000 \$ assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Le retour à meilleure fortune sera constaté lorsque les capitaux propres de la Société TEAMCAST INC seront au moins égaux à son capital social.

Filiales et participations

	31/12/2024	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
TEAMCAST INC Office Evolution, 5401 West Kennedy Boulevard, Suite 100, Tampa, FL33 Dernier bilan clos 31/12/2024		(2 539 297)	100,00	(508 021)
SA EEXPWAY 4A rue des Buttes 35510 CESSON SEVIGNE Dernier bilan clos 31/12/2024		(10 722 179)	100,00	12 869
ENENSYS TECHNOLOGIES PTY LIMITED 9 Monday close midrand 1682 AFRIQUE DU SUD Dernier bilan clos 31/12/2024		(8 085)	100,00	
2. Participations (10 à 50 %)				
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				



**4A Rue des buttes
35510 Cesson-Sévigné**

Tel: +33 (0)1 70 72 51 70
Fax: +33 (0)2 99 36 03 84

www.enensys.com